

# **Communiqué du Conseil du Marché Financier**

## **Importante réunion de concertation entre le CMF, les intermédiaires en bourse et la BVMT**

Dans le cadre de la poursuite des efforts tendant à améliorer la qualité des prestations au sein du marché financier tunisien et à renforcer les exigences de transparence et d'intégrité des transactions boursières, le Conseil du Marché Financier a organisé en date du 20 février 2017 une importante réunion de travail à laquelle ont été conviés les dirigeants des intermédiaires en bourse de la place ainsi que les représentants de la Bourse des valeurs mobilières du Tunis en la personne de son Président du conseil d'administration et de son Directeur général.

L'organisation de cette réunion s'inscrit dans le droit fil du projet de refonte du cadre législatif régissant le marché financier et témoigne de la volonté du Conseil du Marché Financier d'élargir autant que possible le champ de la concertation avec tous les intervenants opérant sur la place de Tunis.

Les participants à ladite réunion ont formulés d'importantes propositions d'ordre pratique notamment en ce qui concerne l'amélioration des diligences lors des opérations d'introduction en bourse pour permettre aux investisseurs d'avoir toutes les informations pertinentes au sujet des sociétés objet de l'introduction et pour assurer la liquidité des valeurs nouvellement introduites.

Ces efforts doivent aller de pair avec le renforcement des capacités de communication au niveau de la place aussi bien à travers les missions dédiées à cet effet au sein de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis que via l'association professionnelle des intermédiaires en bourse (AIB) afin que les professionnels du marché puissent répondre au mieux aux attentes des investisseurs en général et des petits porteurs en particulier.

De même, les débats ont porté sur un possible repositionnement du marché alternatif de la bourse afin qu'il soit destiné en priorité aux investisseurs institutionnels et avertis (banques, sociétés d'assurances fonds d'investissement...) et ce, au vu du profil particulier des sociétés pouvant être cotées sur ce marché à savoir principalement les petites et moyennes entreprises et les sociétés en voie de restructuration ou de constitution.

Enfin, les professionnels de la place tout en saluant l'importance de l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au développement du marché financier et de la Bourse de Tunis, ont plaidé pour la poursuite des réformes allant dans ce sens notamment à travers l'octroi d'incitations spécifiques à certains produits et véhicules tels que les comptes d'épargne en actions et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et ce, à fin de dynamiser la demande sur le marché boursier pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle dans le financement de l'investissement privé, vecteur essentiel de croissance et de création d'emplois.